



Elle grandit entre les forêts et les eaux

La lettre municipale de JOUY LE POTIER

AVRIL 2017

LE MOT DU MAIRE

Après les Brandons de samedi dernier, Monsieur et Madame HIVER ont disparu et le printemps est là.

La période hivernale n'a pas été une saison d'hibernation puisque les travaux se sont poursuivis, notamment au pôle communal de santé, qui vient d'ouvrir ses portes.

Maintenant, les travaux vont reprendre sur nos réseaux d'eaux usées et eau potable, et la rue de la Cave va être refaite.



L'entrée de Jouy-le-Potier dans la Communauté de Communes des Portes de Sologne a apporté de nouveaux services aux Joviciens (informatique, RSA, Cils...) et maintenu les précédents. L'harmonisation de la fiscalité va se faire sur les 10 à 12 années qui viennent afin de rendre celle-ci quasi-indolore pour chacun. Avec des finances de plus en plus contraintes de par la diminution des dotations de l'État et l'augmentation des charges que l'on nous impose, nous sommes obligés de faire des choix drastiques pour équilibrer nos budgets tout en maintenant un service efficace de proximité.

Sachez que dans tous les cas, l'intérêt général guide nos choix.



Carte d'identité obligatoire

ATTENTION AU CHANGEMENT EVENTUEL DE BUREAU DE VOTE

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Dimanche 23 avril et Dimanche 7 mai

Ouverture des bureaux de vote:

 de 8h00 à **19h00**



ELECTIONS LÉGISLATIVES

Dimanche 11 juin et Dimanche 18 juin

Ouverture des bureaux de vote:

 de 8h00 à **18h00**

INAUGURATION DU PÔLE SANTE



Extrait du discours de Monsieur le Maire lors de l'inauguration du pôle communal de santé du 18 mars 2017

« Le projet de regrouper nos professionnels de santé a germé dans la tête de certains d'entre eux il y a une dizaine d'années. Cette idée ayant finalement avorté, les collectivités ont fait les yeux doux à nos praticiens pour les attirer chez eux. Bien que ce ne soit pas aux communes de prendre en charge ce domaine, fallait-il ne rien faire et laisser la situation se dégrader et ainsi aller vers la désertification médicale qui s'étend de jour en jour ?

En juillet 2014, après des élections municipales mouvementées, les 15 élus joviciens, à l'unanimité, ont décidé de se lancer et de prendre le « malade » à bras le corps. L'opération quasi-chirurgicale s'est déroulée en plusieurs consultations. L'achat du terrain, le choix de nos accompagnants, le choix des entreprises, les financements. Jouy-le-Potier étant zone déficitaire, mais pas zone fragile, rien n'était prévu comme soutien financier de l'État ou de la Région, puisque nous ne répondions pas aux critères définis par l'Agence Régionale de la Santé. Il nous a donc fallu quelque peu batailler pour obtenir 10% d'aide de Monsieur le Préfet que je remercie ici dans le cadre du fond de soutien à l'investissement local et 0,8% des fonds parlementaires de la part de Monsieur le Sénateur, Jean-Pierre SUEUR, que je remercie également. Au chapitre des aides, notre demande auprès du Conseil Départemental fut aussi un échec, puisque celui-ci se basait sur les mêmes critères que l'État et la Région. J'ai donc fait part de mon étonnement à Monsieur le Président du Conseil Départemental, car il me semblait injuste que l'aide départementale n'intervienne que si d'autres aides étaient obtenues et laisse ainsi notre collectivité sur le flanc. Mes arguments ont sûrement été convainquants puisque je viens d'apprendre qu'en réunion du 15 février dernier, la commission permanente du Conseil Départemental avait décidé de nous attribuer 65 000 € d'aides qui ont été validées la semaine dernière. Je remercie donc le Conseil Départemental et son représentant, Monsieur Claude BOISSAY, ici présent.



Le coût de ce projet est donc de 1 100 000 euros HT, financé par deux emprunts à taux très favorable qui seront remboursés par les loyers des praticiens.

Je tiens à remercier toutes les entreprises ou presque qui ont œuvré pour ce pôle santé. Le résultat est et sera envié, j'en suis sûr, par bon nombre d'élus, de professionnels ou de patients. Notre engagement

sera payant puisqu'aujourd'hui d'autres discussions sont en cours pour développer la ZAC de la Poterie.

Pour terminer, je souhaite donc la bienvenue à tous nos jeunes professionnels de santé, Eric, notre médecin généraliste, Isabelle, notre pharmacienne et ses collègues, bienvenue à Marielle, Nicole, nos orthophonistes, qui prendront possession de leurs locaux vers le 30 mars. Bienvenue également à Cassandra, notre podologue pédicure, Estelle, notre psychologue, Nadia, notre kinésithérapeute, Aurélie, notre psychomotricienne, Thomas, notre ostéopathe, Sandra, notre ergothérapeute et Sabrina, notre magnétiseuse, qui eux, sont déjà installés depuis quelques jours. Enfin, bienvenue aux 2 autres professionnels de santé qui sont prêts quelque part sans le savoir à rejoindre l'équipe, puisque 2 cabinets sont encore disponibles aujourd'hui.

Notre pôle communal de santé, où la commune a été maître d'ouvrage et fait office de syndic, laissant ainsi aux praticiens leur totale liberté professionnelle, est sûrement une des façons de répartir l'offre médicale sur le terrain et permettre à chacun, même à la campagne, d'avoir une médecine de proximité.

Donc, merci à vous tous d'avoir participé à cette réalisation. Merci aux financeurs. Merci à tous les intervenants de ce chantier. Merci aux élus qui ont osé. Et merci aux professionnels de santé qui nous ont fait confiance.

PREVENTION DES CAMBRIOLAGES

La samedi 14 janvier, avec le concours de l'Adjudant-chef MUNSCH, commandant la brigade de gendarmerie de la Ferté Saint Aubin, une réunion d'information s'est tenue à la salle de la Fraternelle.

Un film et un diaporama ont illustré les explications et les conseils de l'Adjudant-chef qui a aussi répondu à toutes les questions de l'assistance.

Monsieur le Maire, qui a accueilli l'assemblée et remercié le commandant de brigade, a rappelé que 13 cambriolages avaient eu lieu sur la commune en 2016 et que personne n'était à l'abri d'auteurs de méfaits quasi professionnels.

La gendarmerie a réalisé un document de conseils ci-joint à l'attention de tous.



Par ailleurs, plusieurs Joviciens souhaiteraient que leur secteur devienne « citoyens vigilants » afin de lutter contre les cambriolages ou dégradations. Si vous êtes intéressés par cette démarche, encadrée par la loi, vous pouvez vous renseigner et vous inscrire à la Mairie. La gendarmerie souhaite élargir cette demande à tout le village et une réunion publique d'information sera sûrement organisée.



PREVENTION ROUTIERE

Comme cela nous avait été demandé à la réunion publique du novembre 2016 et comme nous l'avions annoncé dans la lettre municipale de décembre,

une réunion d'information sur le code de la route a été organisé à la Fraternelle le mardi 24 janvier. Celle-ci était surtout destinée aux séniors afin d'actualiser les évolutions et les risques de la circulation routière et leur permettent de conduire le plus longtemps possible. Les 3 membres de la prévention routière avaient mis en place des ateliers pour tester le temps de réaction, l'alcoolémie et chacun a pu se mettre en situation. Les participants ont beaucoup apprécié, mais on peut regretter leur rareté. Chacun est reparti rassuré et nous avons tous bien conscience que malheureusement les plus dangereux sur la route ne sont pas forcément les séniors.



REPAS DES ANCIENS

La commune recevait les seniors, dimanche 19 mars 2017, pour leur traditionnel repas.

Soixante-dix Joviciens avaient répondu à l'invitation. Patrick JAUNET, le cuisinier du restaurant scolaire a, encore une fois, prouvé son savoir-faire en préparant un menu de choix, fait maison : caviar de Sologne, foie gras, flétan, confit de canard et gâteau poire-chocolat. L'ambiance musicale était assurée par Musicarue et son orgue de barbarie. Après avoir remercié le club des Guernipis pour son aide dans l'organisation de la journée et les



élus ayant assuré le service, le maire s'est adressé à Jean-Claude Vrain pour lui remettre la médaille de la commune. Une distinction qui récompense le dévouement de ce bénévole qui fut élu municipal durant un mandat. Véritable orfèvre du bois, il a à son actif une multitude de réalisations au profit de la collectivité. On lui doit 40 nichoirs à chauve-souris, 6 hôtels à insectes, 2 vitrines pour la mairie et la bibliothèque, le buffet, le meuble, et les petits tuyaux en bois de l'orgue, le remontage et la remise en service du mécanisme de l'horloge du clocher qui date de 1888.



HONNEUR

Le 13 janvier dernier, les forces actives de la commune se sont retrouvées pour les remerciements annuels de la commune pour leurs actions.



A cette occasion, le jeune **Loïs BOURSALT**, 14 ans, s'est vu remettre par Monsieur le Maire la médaille d'encouragement de la commune. En effet, Loïs a suivi une formation et réussi les premières étapes lui permettant de devenir arbitre officiel de football. Aujourd'hui, il officie à l'échelon régional et continue d'apprendre ce métier Ô combien décrié mais essentiel et si difficile.

SPANC

Une 2ème campagne de vérification des installations d'assainissement non collectif va débuter très prochainement. Elle est obligatoire, comme les contrôles techniques automobiles et son coût est supporté par les propriétaires.

RENCONTRES JOVICIENNES: 20 mai 2017

Les parents sont invités à participer à cette journée!!

Les inscriptions seront distribuées à l'école après les vacances de Pâques.

Les équipes seront constituées par tirage au sort. Parents et enfants s'affronteront sur les mêmes épreuves.



MARCHÉ DE POTIERS: 10 et 11 juin

Le marché de Potiers initié par la CCVA est repris par le comités des fêtes.

De nombreux céramistes venus de toute la France seront présents Place Ernest de Basonnrière afin de vous faire partager leur passion.



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque, et l'association du Bois de l'Orgue Jovicien, ont accueilli, les 14 et 21 mars, 45 élèves du Groupe Scolaire Les Raboliots pour une visite de l'exposition consacrée à la découverte de l'orgue de l'église de Jouy Le Potier. Les enfants ont été enchantés et l'orgue sera un élément important dans leur scénario.



REALISATION D'UN FILM DE FICTION DOCUMENTAIRE SUR LE PATRIMOINE COMMUNAL PAR LES ELEVES DU GROUPE SCOLAIRE LES RABOLIOTS

BB LECTEURS

Ouvert à tous!

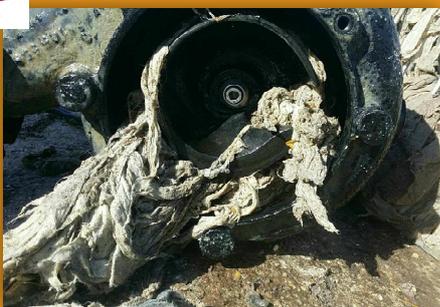
À partir de 9 h - accueil
9 h 15/10 h 15 - lectures-animations

- 0 0 0 -

VENDREDI 19 MAI
VENDREDI 23 JUIN



STOP



STOP